

Le Petit Briacin

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-BRIAC SUR MER

Edito



Cette année, la réunion publique s'est tenue durant l'été, le 9 août. C'était sans compter sur une météo exceptionnelle ! Aussi contrairement à l'habitude, seulement une centaine de Briacins étaient présents, animés par l'amitié, la curiosité voire... l'animosité.

Nous nous consolons en pensant à l'adage : « qui ne dit mot consent ». Nous voulons ainsi croire que notre politique est comprise, acceptée et appréciée !

Permettez-moi, cependant, d'adresser mes remerciements aux nombreux concitoyens qui, au hasard d'une rencontre dans les rues de Saint-Briac ou en Mairie, m'ont témoigné leur satisfaction.

Mais qu'il est difficile de convaincre, de persuader que seul l'intérêt général guide l'équipe municipale ! Qu'il est éprouvant d'être confronté à la mauvaise foi et aux mensonges, en particulier lorsqu'ils s'expriment par des écrits à visée électorale !

Après un été en demi-teinte (l'Union des Commerçants et Artisans ainsi que l'Office de Tourisme réunis dernièrement en Mairie évoquaient « une saison à vite oublier »), la rentrée nous procure toutefois quelques satisfactions :

- L'augmentation des effectifs scolaires pour la seconde année consécutive (+10% cette année),
 - l'intérêt des associations pour la mairie annexe. Il nous conforte dans notre choix d'avoir voulu conserver et rénover l'ancien presbytère,
 - le nombre de professionnels ayant répondu à l'appel d'offres pour la maison de santé,
 - le succès des 5^{èmes} journées briacines du Patrimoine, grâce à l'implication des bénévoles du Comité Patrimoine, créé par la commune.
- A l'heure où les collectivités locales sont montrées du doigt, mon souhait est que nous continuions avec enthousiasme à faire les bons choix s'agissant des services à la population, sans nous laisser gagner par la morosité ambiante.


Le Maire

Le Festival de la Saint Simon a 20 ans



Événement reconnu et incontournable de l'automne sur la Côte d'Emeraude, le festival de la Saint Simon fête ses 20 ans. L'édition 2012 (du 27 au 31 octobre) sera placée sous le signe du « Pain », base de l'alimentation, symbole de vie et de travail. Anniversaire oblige, cette année, les 170 bénévoles du Comité d'organisation proposent un programme particulièrement riche. En amont du festival, le vendredi 19 octobre, Manuel Morin, assurera des

animations dans les 2 écoles de la Commune. Ensuite, à partir du 27 octobre se succéderont expositions, dégustations, animations et, sans doute, quelques surprises.

Les expositions :

- Du 27 au 31 octobre, à la Mairie annexe (Ancien Presbytère) : « Le Pain ». Sans blé, pas de farine et donc pas de pain... Mais comment sommes-nous passés de la céréale à sa mouture, de sa fermentation au pain ? C'est à cette question que répondra l'exposition organisée en partenariat avec l'INRA de Nantes, les archives municipales de Saint-Malo, le musée de l'outil et des métiers de Tinténiac et les boulangers et pâtisseries de Saint-Briac.

- Les 27 et 28 octobre, aux Anciennes Halles : rétrospective sur les 20 ans du festival et trophée de la Saint-Simon.

Le salon de l'Artisanat d'Art et des Saveurs :

le salon de l'artisanat d'art et des saveurs se déroulera les 27 et 28 octobre : 120 artisans sont attendus et vous apprécierez la qualité et l'originalité des productions mais aussi les nombreuses animations de rue pour tous, petits et grands ...



Vous pourrez, comme chaque année, déguster les produits du terroir dans les rues (galettes-saucisses, crêpes, châtaignes ...) ou sous le chapiteau restauration (huîtres, moules, soupe de poissons, brandade de morue, pâtisseries maison...).

Samedi 27 octobre à partir de 19h30, dîner-cabaret sous chapiteau avec le groupe Panik Celtic et le magicien « Odino ».



■ Programme complet sur www.lasaintsimon.com

Numéros Utiles

Mairie

02 99 88 32 34
www.saintbriac.fr
saint-briac@wanadoo.fr

Port de plaisance

02 99 88 01 75
06 08 47 68 82

Office du Tourisme

02 99 88 32 47
ot.saint-briac@wanadoo.fr
www.tourisme-saint-briac.fr

Police-Secours : le 17

S.A.M.U : le 15

SOS Médecins : 3624

Pompiers : le 18 ou le 112

Police municipale 02 99 88 39 37

Taxis : 06 08 94 94 62

CCAS 02 99 88 39 42

Mobydouce (accueil 0-4 ans)
02 96 82 60 48

École publique : 02 99 88 34 82

École Sainte-Anne : 02 99 88 30 81

Saint-Briac à l'heure de l'automne

Les Portes du Merveilleux



Pénétrer, grâce à une faille temporelle, dans un univers parallèle, un monde où tout est possible, où les animaux parlent, un monde habité par d'étranges créatures (korrigans, géants...), découvrir l'histoire de Saint-Briac sous un nouveau jour... C'est ce que vous propose David Le Gall à l'occasion d'une balade contée le long du Frémur et autour de la Chapelle de l'Épine.

■ Mercredi 31 octobre

Tout public à partir de 6 ans - 3 € - Départ à 14h (salle omnisports) - Durée : environ 2 h
Prévoir des chaussures de marche

Contes Bio

Histoires courtes, naïves et critiques, faites maison et mijotées avec amour. A base de patates, de poules, de chaises et de loups, garantie sans Mot-GM. A écouter avec ses yeux et à regarder avec ses oreilles. Un spectacle pour les grands qui aborde avec humour les grands sujets de la vie : le travail, la mort, l'amour, l'amitié... L'invitation vous tente ? Rendez-vous à la Grande Gautrais à partir de 19h30 pour une veillée contée par Monsieur Mouch.

■ Samedi 17 novembre

Tout public à partir de 10 ans - 3 €
Navettes à 19h et à 20h de la salle omnisports
Bar à soupes et teurgoules

Requiem de Mozart à l'Eglise



Ne manquez pas ce **concert exceptionnel du chœur de Chambre Kamerton** créé en 1997 et dirigé par Oleg Afonine. Depuis plus de 10 ans, cet ensemble vocal de près de 20 membres donne en concert à Rennes et dans l'ouest de la France des œuvres sacrées et profanes et c'est un vrai privilège

pour Saint-Briac de l'accueillir le 21 octobre prochain. Il interprètera la messe des morts composée en 1791 par Mozart, dans une version pour instruments à cordes transcrite par Peter Lichtenthal, musicien hongrois, admirateur de Mozart et ami de Karl Mozart (le fils de Wolfgang).

■ Eglise de Saint-Briac

Dimanche 21 octobre à 16h30 - Tarif : 12€

Pour bouger sans se ruiner !



La Région Bretagne renouvelle cette année le dispositif Chèque Sport pour inciter les jeunes Bretons âgés de 15 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un Chèque Sport d'un montant de 15€ par enfant.

Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons. Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

■ Toutes les infos sur www.bretagne.fr/jeunes

Si le bridge vous tente !

Les activités du club de bridge de Saint-Briac ont repris en septembre mais il n'est pas trop tard pour vous joindre aux joueurs. Des sections de formation pour tous les niveaux (y compris pour les débutants) sont proposées par des moniteurs de la Fédération. Le bureau rappelle à tous les joueurs qu'une licence est indispensable pour participer aux tournois « Fédération Française de Bridge » qui se disputent le jeudi soir et que celle-ci dispense les joueurs du droit de table (2€) pour les tournois ou les parties libres.

■ Information : 06 71 66 87 96
ou h.b.j@orange.fr

Vieillir et Agir dans la Communauté

C'est le thème 2012 de la Semaine Bleue organisée par le CLIC (Centre Local Information Coordination) et les CODEM Terre-mer et Rive gauche de la Rance, du 15 au 21 octobre prochain.

Saint-Briac a programmé à la Salle des Fêtes, le mardi 16 octobre à 14h, une conférence de M^{me} Hardy, sociologue, qui évoquera les opportunités de créer du lien social à travers l'investissement dans la vie locale. Ce sera aussi l'occasion de présenter la richesse de la vie associative de nos communes. C'est également au cours de cette semaine que sera dévoilé le lieu du prochain voyage que les CCAS de Saint-Lunaire et Saint-Briac proposeront aux séniors en 2013, en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale Chèques Vacances). Pour mémoire, le voyage 2012 s'était déroulé à l'île de Ré du 18 au 22 juin dernier.

Bilan estival du S.I.R.D.O.M.



Les chiffres de l'été viennent de tomber. La Saint-Briac, sur la période de juillet et août, 291,4 t (+5% par rapport à 2011) d'ordures ménagères ont été collectées par l'entreprise Théaud et acheminées à la déchèterie. Côté apport volontaire (tri), le SIRDOM a traité 11,4 t d'emballages (-0,9%), 18,4 t de papiers (+18,4%) et 47,3 t de verre (-15,8%) en provenance de Saint-Briac. Les Briacins se sont rendus 6657 fois à la déchèterie, représentant ainsi 16,7% des entrées sur le site.

Carte nationale d'identité et passeport

La préfecture recommande de déposer vos demandes de renouvellement 3 mois avant la date du voyage et rappelle qu'il n'existe plus de délivrance de passeports d'urgence. Notez également que les voyages scolaires ne peuvent constituer un motif pour une validation prioritaire.

Le vestiaire ouvre ses portes

Dans le cadre des actions sociales de la Ville, le Vestiaire de Saint-Briac collecte et distribue des vêtements aux foyers les plus démunis. Vous pouvez déposer les vêtements propres et en bon état tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 15h à 17h dans leurs locaux, à la Vallée Gatorge (salle omnisports).

Saint-Briac Côté Sud

A l'occasion des Journées Européennes 2012, la municipalité vient de publier le n°5 des Chemins du Patrimoine consacré aux «devants» de Saint-Briac et rédigé par les bénévoles du Comité Patrimoine. En vente (5€) à l'Office de Tourisme et à la librairie L'Encre Marine.



Vacances de la Toussaint

Animations sportives



A partir du lundi 29 octobre, le service des sports de Saint-Briac proposera de nombreuses activités sportives à la salle omnisports (mini-tennis, tennis de table, futsal, basket, badminton). En partenariat avec l'école de foot, 2 journées de stage seront ouvertes aux enfants non inscrits au club : le 6 novembre pour les 6/9 ans et le 7 novembre pour les 9/11 ans. Les 5 et 8 novembre, des séances de surf seront organisées sur la plage de Longchamp.

■ Activités gratuites sauf pour le surf
Information : Mairie - Morgan Le Bris

Animation ludothèque

L'association « Dansons la Capucine » s'installera à l'école « les Cap-Horniers » de 10 à 12 heures les mercredi 31 octobre, vendredi 2 novembre, samedi 3 novembre et du mercredi 7 au vendredi 9 novembre.

Centre de Loisirs

Le Grand Jardin de Saint-Lunaire sera ouvert aux enfants de Saint-Briac pendant les vacances et les accueillera à la demi-journée ou à la journée.

■ Information : 02 99 16 62 31
ou www.saintbriac.com



Le SAGE* «Rance-Frémur-baie de Beaussais» en révision

Le SAGE est un document de planification qui fixe, pour une durée de 6 ans, sur un territoire hydraulique cohérent, les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.

Le périmètre du SAGE Rance-Frémur-baie de Beaussais englobe la Rance et ses affluents, le Frémur et les petits fleuves côtiers entre la pointe du Grouin (Cancale) et la pointe du Chevet (Saint-Jacut-de-la-Mer). Il couvre un bassin versant de 1 330 km² et 106 communes des départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine.

Suite à des changements législatifs, le SAGE est entré en révision en 2010 sous la conduite de la Commission Locale de l'Eau (CLE), composée de 32 élus, 19 usagers ou associations, et de 11 représentants de l'Etat.

Le 4 juin dernier, la CLE a arrêté le projet du SAGE révisé Rance Frémur Baie de Baussais et invité les communes ainsi que la CCCE à délibérer.

Les élus de Saint-Briac ont validé les 5 objectifs du projet lors de la séance du conseil municipal du 12 septembre 2012, à savoir :

- bon fonctionnement du bassin versant : fonctionnalité des cours d'eau, préservation et gestion des zones humides, aménagement,
- préserver le littoral : qualité des eaux de baignade et conchylicoles, lutte contre l'eutrophisation littorale, amélioration de la pratique du carénage, contrôle de l'envasement en estuaire de la Rance et gestion des sédiments portuaires,
- assurer une alimentation en eau potable durable : réduction de la pression azotée, lutte contre le phosphore et les pollutions dues aux produits phytosanitaires, limitation des apports de matières organiques, promotion des économies d'eau,
- sensibilisation

• gouvernance pour la mise en œuvre du SAGE révisé. Quand l'ensemble des communes aura validé le schéma, il sera soumis à enquête publique en vue d'éventuelles modifications avant l'approbation par le représentant de l'Etat. Le projet du SAGE arrêté est consultable en Mairie

*Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux





Retour sur la SAISON 2012

Malgré une saison en demi-teinte (lire l'édito du Maire), les estivants ont accueilli avec enthousiasme les nombreuses manifestations imaginées par la Commune. Ils n'ont pas boudé leur plaisir et force est de constater que toutes les propositions ont trouvé leur public (familles, estivants et résidents à l'année).

Feu de la Saint-Jean

Cet évènement qui lance le début de l'été rencontre toujours un vif succès. La formule est bien rodée : en attendant l'embrassement du feu, petits et grands se sont prêtés au jeu de la « descente aux lampions », accompagnés, à la Houle, par une belle prestation du groupe de musiques de l'est « Bajka ».

Fest-noz

Plus de 300 danseurs confirmés ou néophytes, des résidents comme des touristes, ont participé aux fest-noz de l'été. L'ambiance y était, cette année encore, très chaleureuse.

Concours de châteaux de résistance à la mer

Pour sa 5^{ème} édition, cette manifestation originale, familiale et conviviale, a attiré 41 équipes. Malgré quelques grains, une ambiance bon-enfant a régné tout au long du concours.

Séances de cinéma en plein-air

Grande nouveauté de l'été briacin, deux projections en plein air ont eu lieu dans le cadre « magique » du Château du Nessay. Plus de 400 personnes se sont déplacées pour voir ou revoir 2 grands films : « Good morning England » et « Little miss sunshine ».

Fête de la glisse

Pour sa 2^{ème} édition, La Fête de la Glisse, organisée avec la commune de Saint-Lunaire, a réuni 10 associations ou professionnels des deux communes et 5 magasins spécialisés. Incontestable succès, l'édition 2012 a séduit entre 3000 et 4000 personnes et organisé 500 baptêmes de roller, skateboard, surf, stand-up paddle, cerf-volant, planche à voile, catamaran, kayak.

Grand Ecart 2012

Pour sa 17^{ème} édition, le Festival d'Art a accueilli 3248 personnes au Couvent de la Sagesse et dans les salles de la mairie annexe. Les visiteurs ont été conquis par les univers picturaux de Jean-François Auburtin, Etienne Leroy et Yvan Salomone.

Cette année, 3 concerts se sont ajoutés à la programmation du Festival. La contrebassiste Joëlle Léandre, habitée par l'œuvre de John Cage, a laissé aux spectateurs une empreinte musicale forte, en ouverture du festival. Le récital de piano de Thibaut Guillois et le concert du duo Vivo d'Arte avec Maëlle et Jérémie Maillard ont eux aussi enchanté leur auditoire par leur énergie et leur virtuosité.

Journées Européennes du Patrimoine

La saison estivale s'est refermée avec la 5^{ème} édition briacine des Journées Européennes du Patrimoine. Proposées par le comité patrimoine, elles ont ravi environ 400 personnes parties à la découverte du village « côté sud », dans le cadre de promenades guidées. De son côté, la prestation de l'ensemble vocal de chambre de Versailles, dirigé par Arlinda Roux, a réuni 170 personnes enthousiastes.

BAL DU 14 JUILLET, VIDE-GRENIERS, FEU D'ARTIFICE DU 15 AOÛT, LECTURES À LA MÉDIATHÈQUE, ANIMATIONS DE LA LUDOTHÈQUE DANS LE JARDIN ARMEL BAUFILS... La place manque pour évoquer de façon exhaustive tous les rendez-vous de l'été ! Beaucoup d'entre vous ont souligné le dynamisme touristique de Saint-Briac et la grande variété des manifestations. Nous tenons à partager vos encouragements avec l'ensemble des acteurs de la vie briacine, les commerçants, les professionnels du tourisme, le personnel municipal et tous les bénévoles, élus ou non, sans qui rien ne serait possible.

